

Youri-Gagarine Lettre d'information

Octobre 2021



Vue de l'avenue Lénine sur la Tour A et la future allée Joséphine Baker

La nouvelle Municipalité a lancé dès sa prise de fonction en juillet 2020 un travail d'analyse complet du projet de Renouvellement Urbain du quartier Youri-Gagarine avec les services de la Ville et d'Est Ensemble pour déterminer une nouvelle feuille de route pour le projet.

Cette feuille de route partagée acte les engagements de travaux passés, en cours ou à venir qui sont juridiquement et/ou techniquement irréversibles (phase 1), mais surtout elle ouvre un nouveau temps de travail concerté et participatif (phase 2).

Les premiers travaux que vous avez vu débuter cet été sur le quartier concernent l'aménagement des espaces publics (phase 1). Les travaux de démolition du bâtiment B et la réhabilitation de la tour A (phase 1) commenceront prochainement.

Ces chantiers vous seront présentés dans cette lettre d'information.

Depuis, une démarche de co-construction renouvelée a été lancée pour la phase 2, en lien avec les habitant-e-s, les commerçant-e-s et les associations de quartier, avec une mission de co-construction et d'étude de faisabilité urbaine pour l'ensemble des opérations (démolitions, constructions, espaces publics et équipements publics) non engagées.

Afin de porter cette démarche participative et transparente, la Ville de Romainville a souhaité créer une nouvelle instance : le comité de pilotage citoyen du projet Youri-Gagarine, installé en juillet dernier.

Ce travail de co-construction sur la réorientation du projet urbain débute **le 22 octobre avec le premier atelier de concertation ouvert à tou-te-s les habitant-e-s du quartier.**

Le point sur les travaux de la phase 1

Le chantier des espaces publics a été lancé cet été :

LES ESPACES PUBLICS

Réalisation de l'allée Joséphine Baker,

première phase de l'aménagement piéton, entre le pôle éducatif Maryse Bastié et le lot 3-4, qui inclut le parvis piéton entre le lot 3 et le lot 4, dans sa version définitive (noue paysagère, pavés, etc.).

Réhabilitation et prolongation de la rue des Fontaines

pour créer une voie circulaire autour de la résidence Elsa Triolet. À la fin des travaux, l'accès vers les bâtiments D, E, F et G par la rue des Fontaines sera fermé à la circulation des véhicules.

(habitant-e-s de la résidence des Fontaines, pompiers, véhicules de chantiers).

Un cheminement piéton sécurisé jusqu'au pôle éducatif Maryse Bastié a été aménagé pour toute la durée des travaux.

Pendant la durée des travaux, la rue des Fontaines est fermée à la circulation. Seuls les véhicules prioritaires peuvent circuler

Calendrier des travaux prévisionnel pour la rue des Fontaines : juillet à fin d'année 2021

D'autres chantiers débuteront prochainement :

LA DÉCONSTRUCTION DU BÂTIMENT B

Le bâtiment B va être démoli, par étapes successives, pour laisser

place à l'allée Joséphine Baker qui permettra un accès piéton sécurisé au pôle éducatif Maryse Bastié et desservira le lot 3-4. Des protections collectives seront

installées pour garantir la sécurité des travaux.

La déconstruction durera 18 mois.

LA RÉHABILITATION DE LA TOUR A

Les travaux de réhabilitation de la tour A de Seine-Seine-Denis-Habitat (102 logements) démarreront en 2022. La tour viendra créer un socle et îlot commun avec le lot 14, composé d'un nouveau bâtiment de deux plots de cinq et huit étages regroupant 65 logements privés et quatre cellules commerciales en rez-de-chaussée.

Seine-Saint-Denis Habitat a présenté le projet de réhabilitation de la tour A et poursuivi la consultation auprès des locataires qui s'est clôturée par un vote sur les travaux envisagés, approuvés par 75 % des votant-e-s.

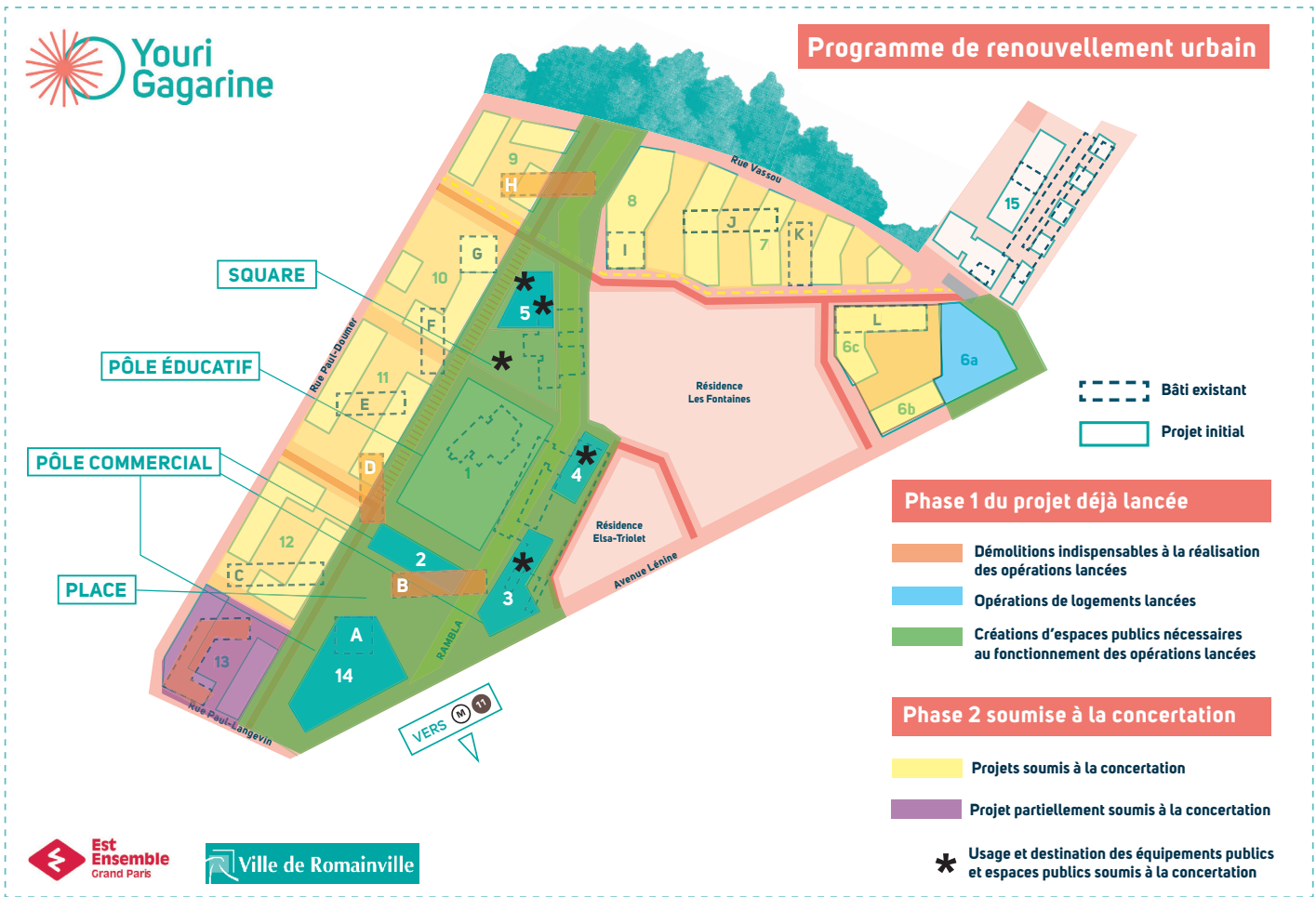
Ces travaux ont pour objectifs :

- d'améliorer la performance thermique et l'accessibilité de la tour ;
- de moderniser son apparence ;
- d'améliorer le confort à l'intérieur des logements ;
- de rénover les parties communes ;
- de restructurer son socle pour y accueillir l'agence locale de Seine-Saint-Denis Habitat

Vote des locataires : du 23 juin au 16 juillet 2021
Consultation des entreprises de travaux : d'octobre à décembre 2021
Démarrage de la préparation des travaux : avril 2022
Fin de travaux : 2024



Tour A



Calendrier prévisionnel de la phase 1

2021

- Livraison des lots 3 et 4
- Livraison de la première partie de l'allée Joséphine Baker
- Démolition du bâtiment B

2022

- Lancement des travaux de réhabilitation de la tour A
- Livraison du lot 6a
- Livraison du lot 5 (espace petite-enfance, salle multisports et logements)
- Livraison du square du lot 5
- Ouverture des équipements publics du lot 3-4
- Démolition du bâtiment H

2023 À 2025

- Livraison du lot 14 (tour A, agence de Seine-Saint-Denis Habitat, commerces et logements)
- Démolition du bâtiment D
- Livraison des espaces publics (allée Joséphine Baker, rue, etc.)

Une démarche de co-construction lancée pour la phase 2

PREMIER ATELIER ÉLARGI DE CONCERTATION

Le premier atelier de concertation ouvert à tou-te-s les habitant-e-s du quartier aura lieu :

Le vendredi 22 octobre à 18h30
Au Pavillon
28, avenue Paul Vaillant-Couturier

Ordre du jour :

- > Présentation et calendrier de la démarche de concertation
- > Définition des besoins et des attentes des habitant-e-s et des critères de qualité des projets
- > Échanges

Accès libre sur présentation du pass sanitaire
Nous vous attendons nombreux !

La Ville et Est Ensemble ont lancé une démarche forte de co-construction de la phase 2 du projet urbain pour replacer les habitant-e-s du quartier au centre des décisions qui feront évoluer leur environnement. L'enjeu est de repartir des besoins et souhaits des habitant-e-s concernant leur logement afin de bâtir un projet permettant d'y répondre.

Une étude de faisabilité urbaine a été lancée avec un nouvel architecte-urbaniste et un prestataire spécialisé dans la concertation pour définir l'ensemble des opérations (démolitions, constructions, espaces et équipements publics) non engagées, qui constituent le périmètre de la phase 2 du projet urbain.

Tout au long du deuxième semestre 2021 et de l'année 2022, les habitant-e-s du quartier et le comité de pilotage citoyen, travailleront à la réorientation du projet.

Le comité de pilotage citoyen, instance pivot de la concertation

Le comité de pilotage (COPIL) permet aux habitant-e-s, commerçant-e-s et aux associations d'être représenté-e-s, afin qu'elles et ils soient parties prenantes de la démarche à chacune de ses grandes étapes : élaboration,

mise en œuvre, suivi et évaluation. Il a accès au même niveau d'information sur le projet que tous les acteurs institutionnels (Ville, Est Ensemble, ANRU, État, Seine-Saint-Denis Habitat, Région Île-de-France).

Il a pour fonction de :

- Formuler un avis argumenté aux élu-e-s sur le devenir du quartier, sur la base de notes techniques fournies par les services, des comptes-rendus des ateliers de concertations et tout autre document à disposition de la ville ;
- Faire émerger des sujets à présenter et débattre collectivement lors des réunions de concertation ;
- Faire remonter la synthèse des échanges réalisés lors des ateliers de concertation plus large sur le quartier ;
- Assurer un rôle de représentation du comité de pilotage citoyen aux réunions institutionnelles sur le devenir du quartier : comités techniques et de pilotage ANRU.

Il se compose de :

- 25 représentant-e-s pour les bâtiments et les tours de Seine-Saint-Denis Habitat
- 5 représentant-e-s des associations investies sur le quartier
- 2 représentant-e-s pour la copropriété des Fontaines
- 2 représentant-e-s pour la résidence

Elsa Triolet

- 2 représentant-e-s des nouveaux logements Vassou
- 3 représentant-e-s des nouveaux bâtiments créés
- 2 représentant-e-s des commerçant-e-s

Les travaux du comité de pilotage

La réunion d'installation du COPIL s'est tenue le 12 juillet. À l'occasion de cette première réunion, les parties prenantes ont échangé sur les marges de manœuvre de la réorientation du projet urbain et sur le mode de fonctionnement du COPIL.

Un second comité de pilotage s'est réuni le 24 septembre et s'est déroulé en 3 temps. Il a d'abord permis de répondre aux questions posées lors du premier COPIL d'installation, de faire un point sur les premiers résultats de l'enquête sociale sur les besoins et souhaits des locataires du quartier et enfin d'aborder la méthode de co-construction du projet urbain et l'articulation de l'atelier grand public à venir avec le COPIL.

Des places restent à pourvoir !

5 postes de représentants de locataires (le bâtiment K n'est à ce jour pas représenté) : 1 pour le bât F ; 1 pour le bât H ; 1 pour le bât J ; 2 pour le bât K et 2 postes de représentants d'associations restent à pourvoir.

Candidatez en ligne sur le site de la Ville.

POUR EN SAVOIR + SUR LE PROJET : consultez la rubrique « Grands projets » du site internet de la Ville et le site d'Est Ensemble

Les partenaires du projet :

